



COMMUNIQUÉS DE PRESSE



Communiqués de presse - archives nationales 2008

Production de nouveaux logements abordables à Moncton

MONCTON, Nouveau-Brunswick, le 27 août, 2008 — Le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick ont officiellement annoncé aujourd'hui la construction de 126 logements abordables à Moncton, dont 65, destinés à des personnes à faible revenu, seront subventionnés. Ces logements feront partie de six ensembles d'habitation qui recevront une aide financière totale de 4,45 millions de dollars dans le cadre de la phase III de l'Entente Canada - Nouveau-Brunswick concernant le logement abordable.

C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui l'honorable Mary Schryer, ministre du Développement social du Nouveau-Brunswick, et Rob Moore, député fédéral de Fundy Royal, au nom de l'honorable Monte Solberg, ministre des Ressources humaines et du Développement social.

« Nous sommes heureux d'être aux côtés de nos partenaires dans ces projets, afin d'aider à accroître l'offre de logements de qualité aux personnes à faible revenu de la région de Moncton », a déclaré Mme Schryer. « La production d'un nombre accru de logements abordables est essentielle dans notre démarche commune en vue de donner aux personnes à faible revenu la possibilité d'être actives au sein de leur collectivité. »

« Le gouvernement du Canada a la volonté de mettre des logements abordables et de qualité à la disposition des personnes qui en ont le plus besoin, au Nouveau-Brunswick et partout au pays », a indiqué le député Moore. « De tels ensembles offriront aux personnes à faible revenu de Moncton des logements de qualité, à coût abordable, ce qui les aidera à se bâtir un avenir meilleur et plus serein. »

Les promoteurs des six ensembles d'habitation bénéficiaires de l'aide financière dans le cadre de la phase III de l'Entente Canada - Nouveau-Brunswick concernant le logement abordable appartiennent au secteur privé. Le coût de construction total des six ensembles s'élève à 9,2 millions de dollars. Le gouvernement fédéral versera un total de 1,9 million de dollars pour aider au paiement des coûts de construction, et la province du Nouveau-Brunswick accordera 2,5 millions de dollars en suppléments au loyer à l'égard de 65 logements.

L'Entente Canada - Nouveau-Brunswick concernant le logement abordable vise la production et la sauvegarde de logements locatifs destinés aux ménages à revenu faible ou modeste du Nouveau-Brunswick, par voie de construction ou de remise en état. Les logements doivent demeurer abordables pendant une période minimale de dix ans.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Robert Duguay
Communications,
Développement social
Tél. : 506-444-3684

Joel MacDougall
Conseillère en communications et en marketing

Nouvelles hypothécaires - Production de nouveaux logements abordables à Moncton

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Tél. : 902-426-6581

[Voir le discours](#)